



## SEMINAIRE DOCTORAL DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

L'Institut international des droits de l'homme organise, sous la responsabilité du Professeur Sébastien Touzé, un séminaire doctoral à destination des doctorants qui rédigent actuellement une thèse dont le sujet est en lien avec la protection des droits fondamentaux.

Ce séminaire, organisé sur la base de plusieurs présentations orales de doctorants, est animé par trois professeurs qui interviendront à l'issue de chaque présentation afin de soumettre leurs observations, critiques ou conseils à l'étudiant. Sur cette base sera ainsi proposée, avec le doctorant et les différents participants, une discussion.

L'objectif étant d'ouvrir une réflexion aussi riche que possible entre les doctorants et les professeurs, une thématique générale sera, pour chaque séminaire, proposée de manière à permettre une variété des présentations tout en maintenant une ligne directrice cohérente.

Pour le premier séminaire qui se tiendra dans les locaux de l'Institut international des droits de l'homme le **15 novembre 2013** le thème proposé est :

**« Les rapports normatifs dans le domaine de la protection des droits  
fondamentaux »**

Cette thématique, intéressant les doctorants en droit public ou en droit privé, a pour objet de réfléchir sur les multiples rapports normatifs qui se concrétisent dans le domaine de la protection des droits fondamentaux et d'identifier les problématiques juridiques qui résultent des éventuelles interactions ou conflits entre normes d'origine distincte. La perspective transversale est donc privilégiée et permettra à la fois d'envisager l'articulation entre différents ordres juridiques de manière générale mais aussi dans des cadres matériels spécifiques.

Ce premier séminaire sera animé par les professeurs Jean-Sylvestre Bergé (Université Lyon III), Edouard Dubout (Université Paris-Est Créteil) et Sébastien Touzé (Université de Strasbourg).

**LES RAPPORTS NORMATIFS DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION  
DES DROITS FONDAMENTAUX**

Séminaire doctoral

animé par

*Jean-Sylvestre BERGE, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3*  
*Edouard DUBOUT, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil*  
*Sébastien TOUZE, Professeur à l'Université de Strasbourg, Secrétaire général*  
*de l'IIDH*

**9 h - 12 h : Présentation des travaux et discussions**

9 h - 9 h 30 : Présentation

9 h 30 - 10 h : Discussion

*10h - 10 h 15 : Pause café*

10 h 15 - 10 h 45 : Présentation

10 h 45 - 11 h 15 : Discussion

11 h 15 - 11 h 45 : Présentation

11 h 45 - 12 h 15 : Discussion

*12 h 15 - 14 h : Déjeuner à l'IIDH*

**14 h - 15 h : Présentation des travaux et discussions**

14 h - 14 h 30 : Présentation

14 h 30 - 15 h : Discussion

15 h - 15 h 30 : Présentation

15 h 30 - 16 h : Discussion

*16h - 16 h 15 : Pause café*

16 h - 17 h : Conclusions par les animateurs

## 1. MODALITES DE PARTICIPATION

### Appel à contribution :

Les doctorants intéressés pour intervenir et présenter leurs travaux sont invités à transmettre leur proposition de sujet, un plan, un résumé précis et un curriculum vitae.

Les propositions de contributions devront être envoyées avant **le 1<sup>er</sup> juillet 2013** par voie électronique à l'adresse : [bibliotheque@iidh.org](mailto:bibliotheque@iidh.org)

Les animateurs du séminaire feront connaître la liste des contributions sélectionnées **le 20 juillet 2013**.

### Participation sans contribution :

Tous les doctorants intéressés peuvent assister à ce séminaire et doivent s'inscrire, en indiquant leur université et leur centre de rattachement avant le **30 septembre 2013** par voie électronique à l'adresse : [bibliotheque@iidh.org](mailto:bibliotheque@iidh.org)

Le séminaire est reconnu au titre de la formation spécifique de l'ED 101 (Université de Strasbourg).

## 2. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Lieu du séminaire :

Institut international des droits de l'homme  
2, Allée René Cassin  
67000 Strasbourg  
[www.iidh.org](http://www.iidh.org)

*Frais d'inscriptions :*

60 euros.

Les frais d'inscription incluent la documentation, les pauses café et le déjeuner à l'Institut international des droits de l'homme.

Les doctorants sont invités à saisir leur école doctorale ou/et leur centre de recherche afin d'obtenir une aide financière.

*Possibilité de logement :*

Collège doctoral européen  
46, Boulevard de la Victoire  
67000 Strasbourg

<http://cde.unistra.fr/index.php?id=6071>

### **3. RENSEIGNEMENTS**

Julie Tavernier, assistante de recherche  
IIDH

[Julie.tavernier@iidh.org](mailto:Julie.tavernier@iidh.org)

Tél. : 03.88.45.84.51

Mehdi Belkahla, assistant de recherche  
IIDH

[Mehdi.belkahla@iidh.org](mailto:Mehdi.belkahla@iidh.org)

Tél. : 03.88.45.84.51